

MINISTERE
DE L'ENVIRONNEMENT DE L'ECONOMIE VERTE
ET DU CHANGEMENT CLIMATIQUE
SECRETARIAT PERMANENT DU CONSEIL NATIONAL
POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

N° 2021-012 /MEEVCC/SP-CNDD/DCCI

BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice

Ouagadougou, le 21 JAN. 2021

*Le Secrétaire Permanent,
Chef de l'Autorité Administrative
Ramsar*

A

**Madame Martha Rojas Urrego
Secrétaire Générale de la
Convention de Ramsar sur les
Zones Humides**

28 Rue Mauverney CH 1196 Gland

- SUISSE -

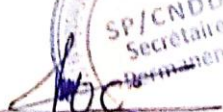
Objet : Soumission du Rapport National
à la 14^{ème} Session de la Conférence des
Parties contractantes à la Convention
de Ramsar

Madame la Secrétaire Générale,

Conformément à la recommandation 2.1 de la deuxième Conférence des Parties (COP 2) et suivant le modèle approuvé par le Comité Permanent à sa 57^{ème} Réunion, je viens par la présente vous soumettre le Rapport National du Burkina Faso à la 14^{ème} Session de la Conférence des Parties contractantes.

Il fait ressortir dans son ensemble, les progrès réalisés par le pays durant la période triennale (2018-2020) dans l'application de la Convention et met en exergue ses priorités futures.

Veuillez agréer, **Madame la Secrétaire Générale**, l'expression de ma franche collaboration.


Dr Augustin KABORE

(SP-CNDD, 01 BP 6486 Ouagadougou 01)

Tél. : St. (226) 50 37 40 92/ E-mail: spconedd@fasonet.bf